

# Guide Pratique du SMADC



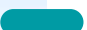



Connaître votre syndicat








# SOMMAIRE

## *Territoire et gouvernance*

-  Le territoire : chiffres clés P.3
-  Le SMADC, un syndicat mixte à la carte P.4 et 5
-  La gouvernance P.6
-  Nos moyens d'actions P.7 et 8

## *Actions et missions*

-  Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT P.9
-  Développement touristique P.10
-  Développement culturel et patrimoine P.11
-  Environnement et Milieux Aquatiques P.12
-  Agriculture et alimentation P.13
-  Développement de l'offre de soins P.14
-  Services de soins P.15
-  Programme LEADER P.16
-  Service informatique et numérique P.17
-  Glossaire P.18



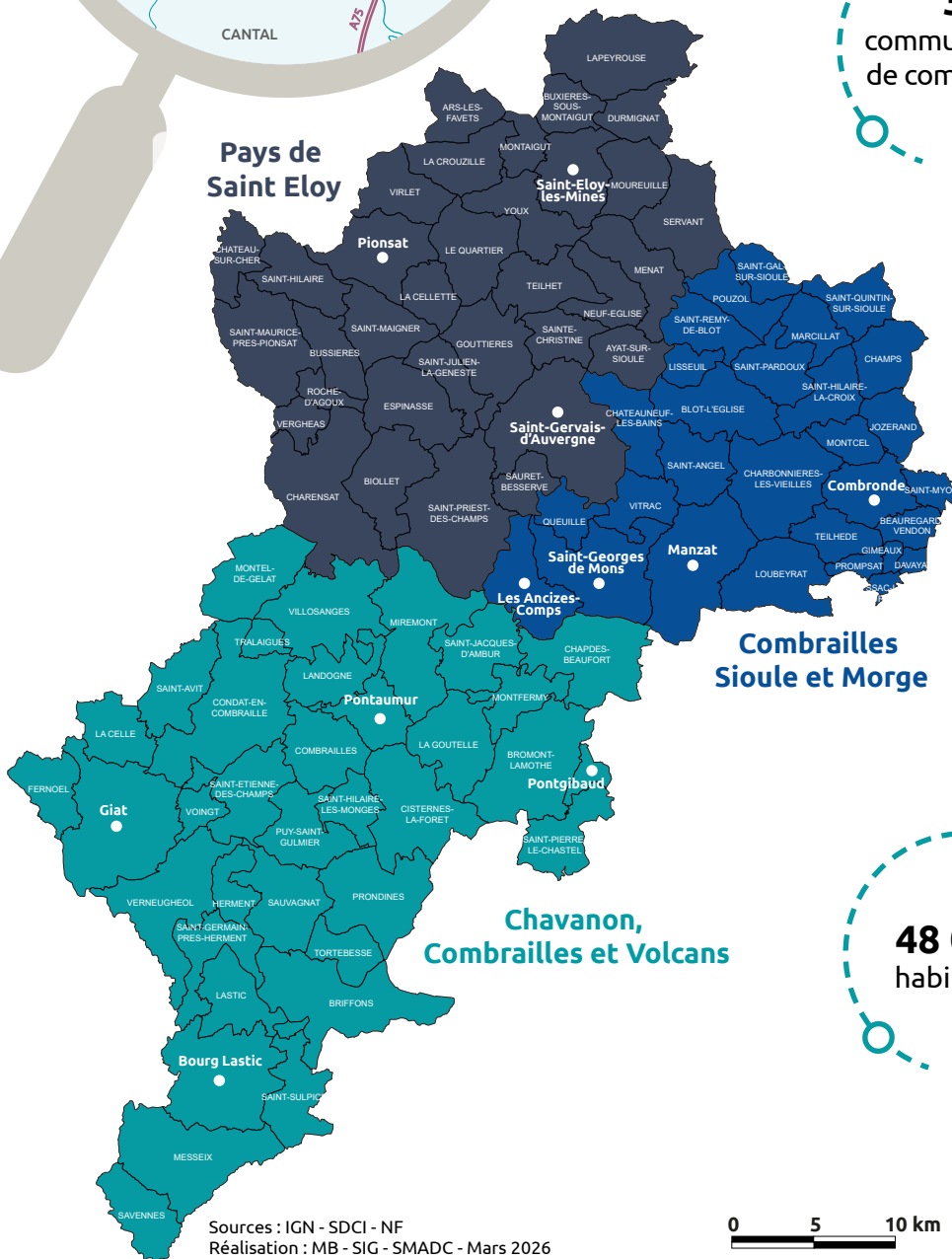
# TERRITOIRE

## Carte et chiffres clés



**99**  
communes

**3**  
communautés  
de communes



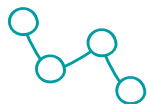
**48 000**  
habitants

Sources : IGN - SDCl - NF  
Réalisation : MB - SIG - SMADC - Mars 2026



# LE SMADC

Un syndicat mixte à la carte



## Un outil de coopération

Créé en 1985, le SMADC est l'expression d'une volonté politique forte : mutualiser nos expertises et nos moyens pour agir plus efficacement.

Le SMADC se compose de :

- 99 communes,
- 3 Communautés de communes (*Chavanon Combrailles et Volcans, Combrailles Sioule et Morge, Pays de Saint Eloy*),
- du Département du Puy-de-Dôme.

## Le principe de syndicat « à la carte »

Parce que chaque territoire a ses spécificités, le SMADC repose sur un fonctionnement dit « à la carte ». Les statuts (révisés en 2018) distinguent deux niveaux d'intervention.

## 1- DES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



**Pour ces missions, l'adhésion au SMADC vaut transfert de compétence** : vous nous confiez la responsabilité d'agir en votre nom, dans les domaines concernés, dans le cadre fixé par les statuts.



### Développement et aménagement du territoire

Études, stratégies territoriales et contrats de développement à l'échelle des Combrailles.

### Économie, commerce et artisanat

Promotion et animation du territoire, information, accueil, orientation, assistance administrative et montage de dossiers.

### Culture et patrimoine

Études, documents de planification, actions de sensibilisation à la culture et de valorisation du patrimoine.

### Tourisme

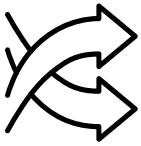
Stratégie globale de développement touristique  
Accueil, information, promotion touristique et commercialisation de produits touristiques, à travers la gestion de l'Office de Tourisme des Combrailles (*Combrailles Auvergne Tourisme*).

### Assistance aux membres

Un appui technique permanent et une expertise de proximité pour faciliter la gestion des dossiers complexes.



# 1- DES COMPÉTENCES FACULTATIVES



En complément, les communes et les communautés de communes peuvent décider d'adhérer aux compétences facultatives qui relèvent des domaines suivants :



## Schéma de Cohérence Territoriale = SCoT

Élaboration, suivi, révision.

## Informatique

Gestion d'un service d'assistance et de télé-assistance à l'attention de ses membres pour les logiciels et matériels, acquisitions de matériels et de logiciels pour le compte de ses membres, études et formation des personnels des membres.

## Action sociale et médico-sociale

Portage du SSIAD, de l'ESA et de la plateforme de répit pour les aidants familiaux, actions d'animation et d'étude en matière d'offres de soins.

## Aménagement et développement agricole, rural et forestier

Le SMADC a une mission d'animation et d'ingénierie dans ces domaines.

## Préservation de l'environnement, des paysages et des milieux naturels

Animation et suivi des contrats de bassins versants, animation et ingénierie au bénéfice des Communautés de communes en matière de GEMAPI et enfin animation d'opérations d'élimination des décharges et épaves.

## Notre action est guidée par quatre grands principes



### PROXIMITÉ & SERVICES

Nous gérons des services concrets qui impactent le quotidien de la population.



### MUTUALISATION & COMPLÉMENTARITÉ

Nous regroupons les moyens pour porter des projets d'envergure. Nous agissons dans le cadre de partenariats étroits avec les acteurs locaux, en particulier les 3 Communautés de communes des Combrailles.



### STRATÉGIE & VISION

Nous portons des démarches prospectives qui permettent d'anticiper les défis de demain.



### EXPERTISE PROJET

Nous accompagnons les collectivités pour capter des financements (*LEADER, subventions*) et concrétiser leurs idées.



# LA GOUVERNANCE



C'est l'instance souveraine qui prend les délibérations majeures. Il garantit la représentation de chaque commune, de chaque intercommunalité et du Département.

## Une représentativité totale

**115 membres titulaires** (et autant de suppléants)

**99 délégués**  
issus de chaque  
commune.

**9 délégués**  
issus des  
3 communautés  
de communes.

**7 représentants**  
du Conseil  
Départemental  
(incluant les 6  
conseillers du  
territoire).



## Fréquence

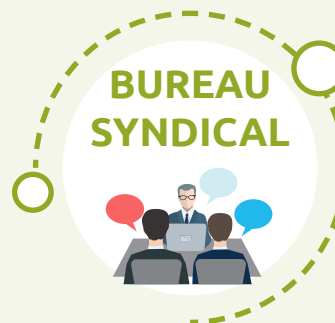
**4 à 5 fois / an**  
pour prendre les  
délibérations les  
plus importantes et  
voter le budget.



Le Comité élit un exécutif représentatif de la diversité de nos Combrailles :

- **un Président**
- **et deux Vice-Présidents**

Chacun doit être issu du territoire de chacune des trois communautés de communes.



Pour assurer un suivi réactif des dossiers, le Comité délègue certaines décisions au Bureau Syndical.

## Une composition équilibrée

**14 membres**

Ils reçoivent des délégations du comité syndical et prennent des délibérations.

**Président du département**  
ou son  
représentant

**9 membres**  
issus des  
3 communautés  
de communes

**3 conseillers Départementaux**  
du territoire  
(1 par canton)



## Fréquence

**Chaque mois**  
pour piloter  
opérationnellement  
le syndicat



Le SMADC vit au quotidien à travers des commissions et groupes de travail où chaque délégué peut s'impliquer.

**Commissions thématiques**  
**Débat et propositions :**  
*Culture et patrimoine,  
stratégie touristique,  
informatique...*

**Comité de Pilotage**  
**Expertise et suivi** sur des  
projets structurants  
*SCoT, PAT, CLS,  
Contrat territorial...*



En fonction des initiatives et projets, ces instances peuvent évoluer.



Nous coopérons avec nos voisins pour porter des projets d'envergure européenne (LEADER) et protéger durablement les ressources (Sioule Andelot).



# NOS MOYENS

## d'actions



Nous gérons nos ressources autour de

### 5 budgets

- 1 budget principal,
- et 4 budgets annexes dédiés aux services médico-sociaux : SSIAD, ESA, PFAR et CRT.

## Le budget principal : nos recettes

### Cotisations des collectivités

- **Cotisations principales** : acquittées par les 3 communautés de communes (4,18 €/hab. en 2026). Ce montant évolue chaque année selon les orientations budgétaires.
- **Cotisations informatiques** : collectées auprès des adhérents du service, elles en couvrent la totalité des frais (*logiciels, maintenance, cadastre, techniciens*).
- **Cotisations Office de Tourisme** : d'un montant de 249 112,70 €, elles sont réparties entre les 3 communautés de communes (*selon les lits touristiques, la population et le potentiel fiscal*) et sont intégralement reversées à l'Office de Tourisme.

### Quelques repères

Des budgets de fonctionnement cumulés en moyenne de **4,2 millions d'euros**. Un programme d'investissement marqué en 2025-2027 par l'extension de la Maison des Combrailles.

### Contribution du Conseil Départemental

Établie par convention pluriannuelle, elle s'élève à 378 680 € par an pour notre fonctionnement.

### Subventions

Selon nos actions, nous mobilisons des financements européens (*LEADER, FEADER*), de l'État (*DRAC, ARS, FNADT*), de la Région ou du Département.

## Budgets annexes : nos ressources

L'essentiel des ressources de nos services médico-sociaux provient de la dotation annuelle de l'ARS.

### Un partenariat fort avec le Département du Puy-de-Dôme

Une convention signée le 12 mars 2025 entérine le soutien financier du Conseil Départemental pour 2025-2026. **En complément du soutien au fonctionnement, ce sont également 300 000 € de subventions qui nous permettent de réaliser nos investissements** (*extension de la Maison des Combrailles, signalétique touristique*).

### La Taxe de Séjour

Le SMADC a institué la taxe lors de la création de l'Office de Tourisme des Combrailles et vote les tarifs chaque année. Nous percevons cette taxe et reversons la totalité à l'Office de Tourisme. Nous collaborons étroitement avec l'OTC pour informer les hébergeurs.



# ORGANISATION

des services



PRÉSIDENT

DIRECTION

Assistante de direction,  
finances

CENTRE DE  
RESSOURCES  
TERRITORIALES

PÔLE  
DÉVELOPPEMENT

Coordination santé  
Développement culturel  
Projet Alimentaire Territorial  
Milieux aquatiques  
Urbanisme - SCoT  
Développement touristique  
Animation Santé Mentale  
Agriculture  
LEADER

PÔLE  
ADMINISTRATIF

Accueil  
Secrétariat  
Gestion  
administrative

PÔLE  
INFORMATIQUE

PÔLE  
SSIAD  
ESA  
PFAR

Psychologue

PFAR

ESA

SSIAD

Soins gériatriques Infirmière coordinatrice  
Animation Ergothérapeute

Secrétariat  
Aides-soignantes

L'organigramme nominatif est  
disponible sur le site internet du  
SMADC : [www.combrailles.com](http://www.combrailles.com),  
rubrique « Équipe ».

# LE SMADC

en action



## SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCoT) & PLANIFICATION



Le SCoT est le document stratégique qui dessine les Combrailles de demain. Véritable boussole du territoire, le SCoT a vocation à être un outil de coordination des politiques publiques en matière d'urbanisme, d'habitat, d'environnement, d'économie, de tourisme et de mobilités.



### Une vision à 20 ans pour notre territoire

Face aux évolutions législatives et aux nouveaux défis climatiques, sa révision a été engagée depuis 2024.

Cette procédure majeure, encadrée par le Code de l'urbanisme, permet aux élus des Combrailles de décider des choix d'avenir pour le territoire.

### Où en sommes-nous ?

Accompagnés par des experts, nous franchissons les étapes clés de cette révision :



#### Diagnostic & Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) :

après l'analyse du territoire, nous avons préparé le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS).

C'est le projet politique du SCoT et il a été élaboré en 2025 et débattu lors du comité syndical de janvier 2026.



#### Cap sur 2027

#### Nous allons élaborer le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO).

Ce volet réglementaire fixera les règles communes avant l'approbation finale prévue pour 2027.



La mise en œuvre du SCoT passe par l'accompagnement des communes et intercommunalités dans l'élaboration ou la révision de leurs documents d'urbanisme (PLU, PLUi, carte communale) et autres projets de territoire.

En mettant ainsi à disposition ses compétences en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, le SMADC s'assure également de la cohérence des projets des collectivités avec le SCoT.



*Le PAS est le fruit de temps d'échanges, de travail et de concertation avec les élus, les partenaires et les citoyens...*

# DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE : [ Booster l'attractivité des Combrailles ]



En lien étroit avec l'Office de Tourisme et les Communautés de communes, nous agissons pour faire du tourisme un véritable moteur économique. L'ambition est claire : transformer nos atouts naturels en une destination de référence, durable et structurée.

## Une feuille de route partagée

Fruit d'une concertation étroite entre le SMADC, l'Office de Tourisme et les intercommunalités, la stratégie de développement touristique des Combrailles est le socle de notre action.

Nous suivons **quatre axes prioritaires** pour impulser cette dynamique :

- Rivières et plans d'eau : piliers de l'offre touristique.
- Atouts naturels et patrimoniaux : acteurs majeurs de l'offre touristique.
- Accueil, qualité et diversification de l'offre.
- Marketing et image du territoire.

## La Commission "Stratégie de Développement Touristique" : un pilotage public-privé

Pour que les actions collent à la réalité du terrain, nous animons une instance mixte. Elle réunit des élus territoriaux et des socioprofessionnels de Combrailles Auvergne Tourisme (office de tourisme). Son rôle est décisif :

- **Valider** les actions concrètes.
- **Orienter** le travail technique du SMADC et de l'Office de Tourisme.
- **Adapter** la stratégie aux évolutions du territoire.

## Dans quels domaines sont menées les actions ?

**Sports de pleine nature** : nous accompagnons le développement de l'offre de randonnée, VTT, trail et zones de baignade.

**Signalétique** : nous déployons la charte signalétique du territoire et accompagnons les collectivités dans son déploiement.

**Grands projets** : nous participons activement aux grands projets structurants, à l'image de la voie verte Via Combrailles.

**Réseau** : nous coordonnons les actions en lien avec les partenaires institutionnels (ex. : animation du comité technique « Tourisme » des Combrailles).



*Signalétique au Belvédère d'Ayat et Roche Sauterre en hiver*



## Zoom sur Combrailles Auvergne Tourisme

En tant qu'organisme de rattachement, le SMADC supervise et encadre les activités de l'Office de Tourisme « Combrailles Auvergne Tourisme », qui constitue l'outil opérationnel pour le déploiement des missions liées à l'accueil, l'information, la promotion touristique, ainsi qu'à la commercialisation de produits touristiques.



# DÉVELOPPEMENT CULTUREL & PATRIMOINE : [ Faire vivre l'identité des Combrailles ]



Depuis 2015, le SMADC mobilise l'État, la Région et le Département à travers une convention d'éducation artistique et culturelle afin de garantir un accès privilégié à la culture et aux pratiques artistiques.

## L'éducation artistique : le dispositif « Comb'images »

Ce dispositif permet chaque année à plus de 2 000 personnes (jeunes et seniors) de s'immerger dans la création :

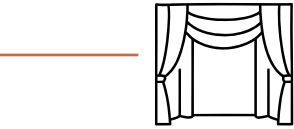
- **Pratique concrète** : 15 h d'ateliers au sein de chacun des 50 établissements du territoire.
- **Partage et restitution** : des journées de restitutions dédiées pour présenter les œuvres des participants aux côtés du travail des artistes intervenant en ateliers.
- **Sensibilisation** : depuis 2023, nous utilisons ce levier pour éveiller les consciences sur les enjeux du territoire (*eau, alimentation, paysages*).



Pour se faire, nous nous appuyons sur les forces vives des Combrailles :

- le Collectif Rural des Artistes : une vingtaine de créateurs locaux.
- Le réseau Effervescences culturelles en Combrailles qui fédère les festivals et les saisons culturelles intercommunales.

*Collectif rural des Artistes en Combrailles (CRAC)*



## Soutien aux initiatives culturelles

Nous soutenons financièrement les manifestations du réseau « Effervescences en Combrailles »

à hauteur de **25 000 € par an**

qui mettent en œuvre la charte d'engagements.



*Festival Terres Vibrantes*

## Patrimoine : transmettre notre héritage

Chaque année, nous organisons une dizaine de visites patrimoine pour sensibiliser les habitants et les touristes au patrimoine des Combrailles à travers des :

- **Circuits thématiques** : résistance, carrières, croix de chemins...
- **Visites de villages.**

Nos visites sont animées par des guides passionnés (*guide de pays et archéologue*) et rassemblent en moyenne **50 participants par session.**



*Visite Patrimoine à Saint-Jacques-d'Ambur*

# ENVIRONNEMENT & MILIEUX AQUATIQUES : [ Protéger notre ressource commune ]



**Le territoire est structuré autour des quatre grands bassins versants : le Cher, la Morge, le Chavanon et la Sioule.**

Chaque territoire dispose de son propre programme d'actions, porté par les communautés de communes, pour mettre en œuvre une politique de restauration et d'aménagement de ses cours d'eau, adaptée aux enjeux locaux.

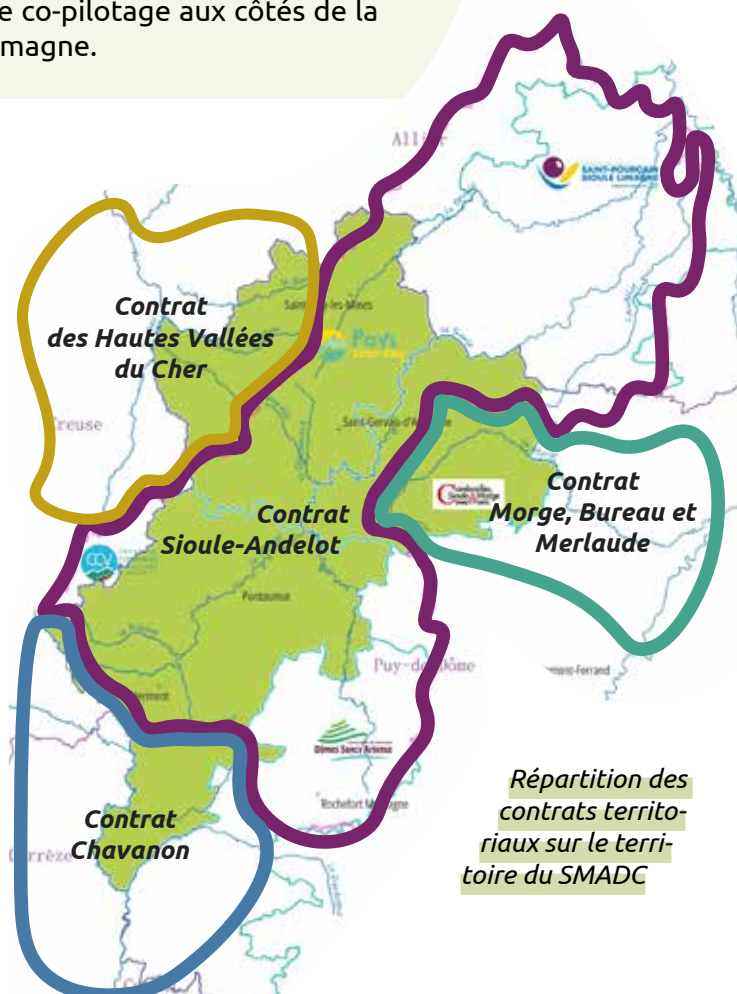
Le SMADC est particulièrement impliqué dans le programme d'actions relatif au bassin versant de la Sioule, dont nous assurons le co-pilotage aux côtés de la communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne.

## L'Accord de territoire Sioule-Andelot : un levier concret

Soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, ce programme de trois ans nous permet d'agir directement sur le terrain. L'ambition est triple :

- **Améliorer** durablement la qualité de l'eau.
- **Optimiser** la gestion de la ressource en eau.
- **Restaurer** le fonctionnement naturel de nos milieux aquatiques.

Pour garantir la cohérence de ces actions, nous avons constitué l'Entente Sioule-Andelot aux côtés des communautés de communes Dômes Sancy Artense, Chavanon Combrailles et Volcans, Pays de Saint-Eloy, Combrailles Sioule et Morge et Saint-Pourçain-Sioule-Limagne. Cette union nous permet de définir des orientations communes et de lever les difficultés techniques ensemble.

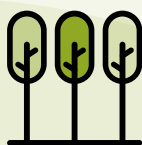


Répartition des contrats territoriaux sur le territoire du SMADC

## Des actions variées au service du territoire



**Restauration des rivières et amélioration de la continuité écologique.**



**Lutte contre les pollutions :**  
aménagement naturels tels que la plantation de haies ou la création de zones tampons humides artificielles.



**Sensibilisation :**  
animations pédagogiques auprès des scolaires, du grand public et des élus pour partager les enjeux de l'eau.



**Expertise & Suivi :**  
analyse de la qualité des milieux aquatiques et accompagnement technique des projets publics et privés.

# AGRICULTURE & ALIMENTATION : [ Nourrir notre territoire ]



Depuis 2021, nous portons le Projet Alimentaire Territorial (PAT) des Combrailles. Notre objectif : relocaliser notre alimentation et renforcer durablement nos filières agricoles. Labellisé « Niveau 2 » en 2024, ce projet fédère élus, agriculteurs et acteurs économiques autour de cinq grandes ambitions.



## Nos 5 ambitions pour les Combrailles

**1** **Fierté et proximité :** encourager les habitants à s'approvisionner localement.

**2** **Qualité et diversité :** soutenir une production agricole de qualité et diversifiée sur son territoire.

**3** **Accessibilité :** permettre à tous d'accéder et choisir de manière éclairée une alimentation de qualité et respectueuse de l'environnement.

**4** **Cohérence :** articuler le projet alimentaire avec l'ensemble de nos politiques publiques locales.

**5** **Dynamisme :** faire du PAT un projet vivant, en mouvement avec son territoire.

Forum Alimentation  
d'Origine Combrailles  
17 mai 2025

## Un pilotage partagé pour agir juste

Pour déployer ces actions, nous nous appuyons sur deux instances complémentaires :

- **Le Comité de Pilotage du PAT** (partenaires & experts) : il définit la stratégie globale.
- **Le Comité de Projet du PAT** (5 élus du SMADC et des Communautés de communes) : il valide les orientations et les actions.

**Nos domaines d'intervention concernent plus particulièrement :**

- **Restauration collective** : accompagner des cantines et autres restaurants collectifs vers le « manger local ».
- **Circuits courts** : accompagner les réseaux de proximité et sensibiliser les habitants.
- **Synergies** : créer des ponts entre les producteurs, les transformateurs et les consommateurs.

## Réseau Agricole Combrailles (RAC)

Parce qu'il n'y a pas d'alimentation locale sans agriculteurs, nous intégrons le défi du renouvellement des générations au sein du PAT. À travers le RAC et en lien avec les acteurs du monde agricole, nous agissons pour que les fermes des Combrailles trouvent demain leurs repreneurs :

- **Anticiper le départ** : nous organisons des rencontres pour discuter sereinement des projets de fin d'activité (*cessation, retraite, transmission*).
- **Accompagner la reprise** : nous aidons les cédants dans la rédaction et la publication de leurs offres, tout en les orientant vers les interlocuteurs du territoire.



# DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE DE SOINS : [ Renforcer notre attractivité ]



Le SMADC pilote le Contrat Local de Santé (CLS). Fondé sur un diagnostic précis de notre territoire, ce plan d'actions sur 5 ans (2024-2028) mobilise tous les acteurs pour réduire les inégalités d'accès aux soins et renforcer la prévention.



## Nous agissons concrètement autour de 5 axes stratégiques

### 1 Renforcer l'accès aux soins et l'offre médico-sociale.

Pour lutter contre le manque de professionnels, nous promovons l'attractivité de notre territoire.

**Nous avons créé un « club de pairs »** pour accompagner l'installation de nouveaux professionnels de santé et faciliter leur intégration.

### 2 Agir en faveur de la santé mentale

Un chargé de mission anime la Plateforme Sanitaire et Sociale en santé mentale. Cet outil favorise l'interconnaissance des acteurs et la mise en œuvre de projets en matière de santé mentale. Nous œuvrons également au développement d'un réseau de prévention spécifique au monde agricole.

### 3 Renforcer le pouvoir d'agir sur sa santé.

Nous pilotons et coordonnons les actions de prévention en partenariat étroit avec les Communautés de communes, les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) ainsi que les associations et institutions (*planning familial, dispensaire Emile Roux, CPAM, MSA, CHU, centre de dépistage des cancers...*).

### 4 Améliorer et accompagner la prise en charge des publics vulnérables

Nous animons des réseaux (établissements médico-sociaux, la parentalité...) et des partenariats avec les acteurs afin de mettre en œuvre des actions et des dispositifs sur le territoire. C'est le cas notamment sur la précarité avec la présence des médiatrices en santé, le Conseil Départemental et autres associations sur les violences intra-familiales...

### 5 Coordonner, informer et impliquer les citoyens

La santé est l'affaire de tous. Aussi, nous organisons des actions d'information et des réunions citoyennes avec les professionnels pour présenter l'organisation des soins et intégrer les habitants à la vie du contrat.



## La plateforme de santé mentale

Dans le cadre de l'axe 2 du CLS, la Plateforme Sanitaire et Sociale en santé mentale initiée courant 2024 contribue à épauler les professionnels impliqués dans les actions de promotion de la santé mentale tout en accompagnant les habitants du territoire face au mal-être.

- **Fédérer les acteurs du terrain** : nous créons du lien entre les professionnels pour développer l'interconnaissance et renforcer des synergies (*réunions régulières, annuaire des ressources, espace numérique, lettre d'information*).
- **Débloquer les situations complexes** : nous coordonnons une cellule interdisciplinaire pour analyser les cas de souffrance psychosociale complexe et faire émerger des solutions inédites lorsque les professionnels se trouvent bloqués dans leur accompagnement.
- **Prévenir le mal-être** : nous animons un réseau de prévention pour les habitants des Combrailles.

# SERVICE DE SOINS : [ Accompagner le maintien à domicile ]



Depuis 1995, le SMADC déploie des services de santé indispensables pour permettre à nos aînés et aux personnes en situation de handicap de continuer à vivre chez eux.



## Le SSIAD : des soins au quotidien

Le Service de Soins Infirmiers à Domicile intervient sur prescription médicale pour assurer les soins d'hygiène essentiels.

- **Capacité** : 101 places financées par l'ARS (97 pour les seniors, 4 pour les personnes handicapées).
- **Territoire** : 90 communes des Combrailles.
- **Une équipe complète** : 18 aides-soignantes encadrées par 2 infirmiers coordonnateurs, avec l'appui de secrétaires et d'une psychologue.

*Le saviez-vous ?*

Ce service est entièrement financé par l'Assurance Maladie : aucun reste à charge pour les bénéficiaires.

## Le Centre de Ressources Territorial : faciliter le parcours de vie de la personne âgée

Le Centre de Ressource Territorial (CRT) des Combrailles apporte un accompagnement renforcé en mobilisant les ressources des Ehpad et du territoire, en complément des services existants (service d'aide à domicile, SSIAD), au bénéfice des personnes âgées qui souhaitent vieillir chez elle le plus longtemps possible. L'équipe dédiée est constituée d'une coordinatrice de parcours et repose sur la mobilisation de professionnels de la gériatrie issus des Ehpad partenaires (*médecin, ergothérapeute, psychologue...*).



## L'ESA : préserver l'autonomie cognitive

L'Équipe Spécialisée Alzheimer (créée en 2013) propose un accompagnement thérapeutique à domicile sur 3 mois pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives avec des troubles cognitifs (Alzheimer, Parkinson, etc.) sur prescription médicale.

- **Le parcours** : un bilan initial par une ergothérapeute suivi de 14 séances de réhabilitation cognitive.
- **L'objectif** : stimuler les fonctions motrices et sensorielles pour améliorer l'autonomie au quotidien.
- **Effectif dédié** : 1 ergothérapeute et 2 assistantes de soins en gérontologie (ASG), avec des moyens mutualisés avec le SSIAD (psychologue).

## La PFAR : soutenir et soulager les aidants

La Plateforme d'Accompagnement et de Répit s'adresse à ceux qui soutiennent un proche souffrant de maladies d'Alzheimer ou apparentées, de maladie de Parkinson ou de Sclérose en plaques sans limite d'âge ou un proche en perte d'autonomie avec des troubles cognitifs vivant à domicile.

- **Accompagner et Offrir du répit** : nous proposons des solutions concrètes pour éviter l'épuisement : information, suppléance du proche à domicile, sorties et séjours pour le binôme aidant/aidé, écoute psychologique, formations, ateliers bien-être, massages à domicile, ateliers thématiques.
- **La proximité avant tout** : grâce au soutien des mairies (prêt de salles) et à la mise en place d'un transport gratuit, nos actions sont itinérantes sur l'ensemble du territoire.
- **Effectif dédié** : 1 coordinatrice et 1 Assistante de Soins en Gérontologie.

*À noter*

Chaque mois, le programme « Maison des Aidants en Combrailles » est transmis en mairie pour informer vos administrés afin qu'ils s'inscrivent aux activités proposées.

# PROGRAMME LEADER

## [ L'Europe au cœur de nos projets ]



Le programme LEADER (« Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale ») est un levier financier majeur de l'Union Européenne. Il permet de soutenir l'innovation, d'expérimenter de nouvelles formes de développement et de dynamiser durablement les zones rurales.



### Un programme piloté par le SMADC

Pour la période 2023-2027, le SMADC a pris la tête d'une candidature commune avec cinq autres territoires du Puy-de-Dôme :

le PNR Volcans d'Auvergne, le PNR Livradois-Forez, le PETR du Grand Clermont, l'Agglo Pays d'Issoire et la Communauté de communes Plaine Limagne.

Résultat : une enveloppe de **14 millions d'euros** obtenue pour soutenir des projets ruraux innovants.

### Le Comité de Programmation

C'est l'organe décisionnel qui vote les appels à projets et l'attribution des fonds.

- Une gouvernance paritaire : 34 membres issus du secteur public et 34 membres du secteur privé (titulaires et suppléants).
- Un rythme soutenu : le comité se réunit 4 à 5 fois par an pour valider les dossiers.



Les appels à projets en cours et les projets soutenus sont consultables sur [leader63.fr](http://leader63.fr)

### Une ingénierie à votre service

Le SMADC gère le service mutualisé départemental (coordination, gestionnaire).

À ce titre, nous assurons :

- **Le rôle d'interlocuteur unique** auprès de la Région et de l'ASP.
- **La gestion administrative du programme** (instruction des dossiers de demandes d'aide et de paiement, maquette financière...).
- **L'organisation des réunions** du comité de programmation.
- **La coordination des animateurs locaux** présents sur les 6 territoires partenaires.



Comité de Programmation

Actions de médiation autour de la Cantate des Combrailles



### Un accompagnement de proximité

Sur chacun des territoires partenaires, des animateurs locaux sont les **interlocuteurs directs des élus et des porteurs de projets**.  
**Quelles sont leurs missions ?**

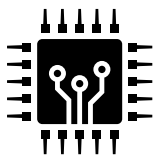
**Vous recevoir** et étudier la faisabilité de vos idées.

**Vous aider** au montage complexe des demandes de subvention

**Concrétiser** la stratégie de développement sur le terrain

# SERVICE INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

## [ Accompagner les collectivités ]



Le SMADC propose un service informatique mutualisé.

Nous accompagnons les communes et les établissements publics pour garantir la continuité du service public et le bon fonctionnement des équipements et logiciels essentiels à la vie des collectivités.

### Une expertise technique de proximité



- **Un support multi-domaines** : logiciels métiers, matériels (*parc de 250 ordinateurs, serveurs*), bureautique, internet, messagerie, réseaux, systèmes d'exploitation, sauvegardes et sécurité informatique.
- **1 500 demandes d'assistance** sont traitées chaque année, avec plus de

60 interventions sur site pour les dossiers les plus complexes.

- **Le renouvellement du matériel** : pour garantir des outils performants, nous organisons tous les 5 ans une commande groupée de matériels informatiques.



### Gouvernance

La Commission Informatique valide les cahiers des charges et analyse les offres lors des consultations mutualisées (*parc matériel, logiciels métiers*).

### Des outils numériques mutualisés

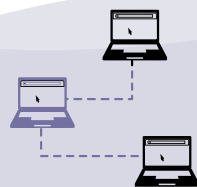
Nous mettons à votre disposition deux plateformes pour simplifier vos missions :



#### Le portail cartographique

Un outil pour consulter vos données cadastrales en quelques clics

- **Cadastre** : consultation des plans et des matrices.
- **Urbanisme** : accès aux documents en vigueur (zonages, règlements).
- **Données techniques** : réseaux d'eau, inventaire des zones humides, photos aériennes, réglementation des boisements et registre parcellaire (RPG)...



#### La Plateforme des Marchés Publics

<https://combrailles.achatpublic.com>

pour répondre à l'obligation de dématérialisation :

- **Sécurité** : mise en ligne des dossiers de consultation et dépôt sécurisé des offres des entreprises.
- **Activité** : entre 50 et 70 procédures y sont déposées chaque année en moyenne.



# GLOSSAIRE



- ARS** = Agence Régionale de Santé
- ASP** = Agence de Services et de Paiement
- CLS** = Contrat Local de Santé
- CRT** = Centre de Ressources Territorial
- DOO** = Document d'Orientations et d'Objectifs
- DRAC** = Direction Régionale des Affaires Culturelles
- ESA** = Équipe Spécialisée Alzheimer
- FEADER** = Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
- FNADT** = Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire
- GEMAPI** = GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- LEADER** = Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale
- PFAR** = Plateforme d'Accompagnement et de Répit itinérante
- OTC** = Office de Tourisme des Combrailles
- RAC** = Réseau Agricole des Combrailles
- PAS** = Projet d'Aménagement Stratégique
- PAT** = Projet Alimentaire Territorial
- PLU** = Plan Local d'Urbanisme
- PLUI** = Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- SCoT** = Schéma de Cohérence Territorial
- SMADC** = Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles
- SSIAD** = Service de Soins Infirmiers à Domicile

**Photos**

SMADC, Combrailles Auvergne Tourisme (Vincent Gauthier, Marion Rouillat, Alexis Cacheux, Mélanie Mista, Hélène Viennet), J. Way, Vincent Tiphine, Marion Rouillat.

Illustrations : Magnific (Freepik).

**Réalisation**

Directeur de publication : SMAD des Combrailles

Mise en page : La Comm est dans le Pré.

Impression : L'Imprimeur.com à Mozac.

500 exemplaires.

Mai 2026.



**SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT  
ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMBRAILLES**  
Maison des Combrailles • 2 place Raymond Gauvin  
63390 Saint-Gervais-d'Auvergne

**04 73 85 82 08**

smadc@combrailles.com

www.combrailles.com



**PARTENAIRES**

